



CEEAC

L'attitude de la CEEAC et de certains de ses membres qui n'ont pas toujours manifesté d'empressement particulier à s'acquitter de leurs obligations continue de susciter perplexité et étonnement, dans le même temps où, a contrario, le Gabon n'a jamais mégoté son engagement.

Pages 3 & 4

RAFLE

Les FDS ont lancé à Port-Gentil une opération d'envergure de répression contre la délinquance et l'insécurité, interpellant près d'une centaine de membres de gangs présumés. On déplore cependant un mort et un disparu sans qu'on puisse, à ce stade, lier ce drame avec la rafle en question.

Pages 2 & 7

CONDAMNATION

Son coup de sang fin novembre à Nzeng-Ayong avait choqué. Adrien Moussavou Moussavou, 36 ans, vient d'être condamné à trois ans de prison par le tribunal correctionnel de Libreville. Il devra, en outre, verser la somme d'un million de francs à sa victime, Marie-Aurélie Ngolet, 57 ans.

Page 7

OLIGUI RENCONTRE GUTERRES

La première journée du séjour new-yorkais du président de la Transition Brice Clotaire Oligui Nguema a culminé hier avec sa rencontre avec le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres, devant lequel il a exposé le processus en cours au Gabon depuis le 30 août. Auparavant, le numéro un gabonais s'était entretenu avec le président de l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale, Dennis Francis. **Page 2**



POUR MOI QUOI...

Nos institutions chargées de veiller à la bonne gouvernance des finances publiques font-elles correctement leur job ?

Cette question-là, tous les Gabonais se la posent au regard des nombreux scandales financiers mis à nu de l'ancien régime et qui les ont heurtés, tant pendant ce temps, des parents croupissaient dans la misère. Et pourtant...

Oui, et pourtant, à l'avènement de la démocratie en 1990, on nous avait promis que la mise en place des institu-

tions telles que la Cour des comptes et la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite ou CNLCEI garantissaient une meilleure gouvernance financière. Mais on a vu et vécu des choses invraisemblables au lendemain du 30 août 2023. Le dolé dans les maisons, des projets non exécutés, des détournements massifs des deniers publics et bien d'autres malversations financières qui seront dévoilés. Face à autant de manquements, on se demande finalement à quoi servent ces deux institutions qui se déploient en ce moment dans nos provinces. Doit-on croire qu'elles vont désormais changer et suivre le mouvement d'ensemble actuel en jouant pleinement leur rôle et en remplissant

leurs missions qu'attendent d'elles les pouvoirs publics ? Si c'est pour retomber dans les mêmes travers, c'est merci. Car dans ce Gabon nouveau qu'on veut construire, il n'y a plus de place pour la démission. Alors, que chacun fasse son boulot. On ne veut plus de ces institutions qui suivent les autres mais rechignent à nous accompagner. Ou qui, sans cesse, prétendent n'avoir rien vu, rien entendu à l'heure des comptes.

Maintenant si on ne peut rien attendre des institutions créées, à quoi bon s'en accommoder ?